

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 8 (1993)
Heft: 4: Gazette

Rubrik: OFC News

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un complément à la liste des priorités du patrimoine culturel du 30 juin 1993

Peu de temps après son entrée en vigueur, la liste des priorités élaborée en 1992 ne correspond déjà plus aux besoins réels. Compte tenu du nombre toujours plus élevé de requêtes et de demandes de subventions d'une part, et de la réduction des contributions fédérales d'autre part, la définition des priorités ne suffit plus pour faire face à la situation actuelle. En raison du manque de moyens financiers, il doit être possible de refuser des demandes.

Cette possibilité est prévue dans la Loi sur les subventions du 5 octobre 1990 et doit être également mentionnée dans la liste des priorités du service du patrimoine culturel comme suit: «Lorsque les crédits à disposition ne suffisent pas à réaliser les tâches de première priorité, les requêtes de première priorité doivent pouvoir être refusées».

Etant donné qu'il s'agit d'une révision qui ne concerne que la forme et qui énonce explicitement un principe fondamental de la Loi sur les subventions, il n'est pas nécessaire d'engager une procédure de consultation auprès des cantons.

Johann Mürner

Roland Flückiger – Responsable intérimaire du service Conservation des monuments historiques

Depuis le 1er décembre 1993, Roland Flückiger est – à titre intérimaire – le responsable du service Conservation des monuments historiques de l'OFC et assume donc la fonction de secrétaire de la Commission fédérale des monuments historiques.

Le détenteur du poste, Martin Stankowski, a pris un an de congé au titre de la formation continue; Roland Flückiger assume ces fonctions jusqu'au 31 octobre 1994.

Johann Mürner

En quelques lignes, R. Flückiger parle des principales étapes de sa vie professionnelle:

«Je suis né en 1953 sous le signe du Verseau à Berne. Après avoir terminé ma scolarité sanctionnée par l'obtention de la maturité (langues), j'ai fait des études d'architecture à l'EPF-Zürich, des stages dans les montagnes (Brigue) et au bord de la mer (Amsterdam). C'est en 1978 que j'ai présenté

OFC NEWS

mon travail de diplôme sur les institutions culturelles dans le Canton des Grisons (prise de position pour la conservation de la Villa Planta et son exploitation en tant que musée). Une fois les études terminées, j'ai travaillé comme collaborateur dans un bureau d'architecture, plus particulièrement dans la planification de détail et dans la coordination des travaux de construction. Parallèlement j'ai continué à travailler à ma thèse de troisième cycle auprès du Professeur Paul Hofer que j'ai présentée en 1981 sur le thème 'Mittelalterliche Gründungsstädte in der Basse-Gruyère' (publiée dans les *Freiburger Geschichtsblätter* 63/1983 – 1984).

Par la suite j'ai été responsable de projet au service de l'urbanisme de la Ville de Berne, puis de 1982 à 1989 au service cantonal pour la conservation de la culture paysanne et rurale (= le service de la conservation des bâtiments ruraux du Canton de Berne), poste qui m'a permis d'acquérir une expérience pratique en matière de conservation des monuments historiques et de diriger un musée des traditions rurales. Par ailleurs j'ai publié un livre sur le patrimoine rural bernois 'Berner Bauernhäuser' (BHB 137/1988) et j'ai suivi un cours spécialisé organisé par l'Association des musées suisses (AMS) pour les responsables des musées de petite taille et de taille moyenne. Depuis, je suis responsable spécialisé de l'Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse (IVS): membre de la direction du projet, direction de groupes régionaux, inventarisation du Valais et étude de l'histoire du tourisme.

Depuis 1985 je suis également chargé de cours à l'Ecole Suisse des ingénieurs du Bois à Bienne (histoire de l'architecture et conservation des monuments historiques). Au cours du semestre d'été 1989, j'ai aussi été chargé de cours (les aspects de l'architecture rurale en Suisse: théorie et pratique) à l'Université de Berne, au séminaire d'histoire de l'art du Professeur Mojon. Depuis 1992 je suis responsable du groupe de travail 'Conservation des monuments historiques et tourisme' de la Section nationale suisse de l'ICOMOS.

La tâche principale qui m'incombe dans mes nouvelles fonctions est la coordination adéquate de tous les efforts entrepris en Suisse pour la conservation et la sauvegarde de notre patrimoine culturel. Je me réjouis de pouvoir collaborer de façon fructueuse avec les conservateurs des monuments historiques, les conservateurs du patrimoine culturel, les experts et les consultants, les connaisseurs et les spécialistes en la matière.»

Roland Flückiger